



Saint Loup - Lamairé, le 13 juin 2013

**Compte-rendu de la commission « Qualité » de la CLE du SAGE du Thouet**  
**Le 15/05/2013 au SMVT, à Saint Loup-Lamairé.**

*Personnes présentes :*

**René CHARRON**, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

**Jean Pierre ANTOINE**, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement »

**Bruno LEFEBVRE**, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais

**Vincent BLU**, Conseil Général de la Vienne

**Claude TALINEAU**, Fédération de Pêche des Deux-Sèvres

**Yann NICOLAS**, Fédération de Pêche de Maine-et-Loire

**Louis PERRIN**, Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs Poitou-Charentes Vendée

**Jean THARRAULT**, Association de Sauvegarde de l'Anjou

**Florence BARRE**, Agence de l'Eau Loire Bretagne

**Christian ROYERE**, UNICEM Poitou-Charentes

**François PAGE**, D.D.T. de la Vienne

**Cyril GRIMAN**, Syndicat d'Eau du Val du Thouet

**Françoise BELY**, Conseil Régional Poitou-Charentes

**Claire VRIGNAUD**, Conseil Général des Deux-Sèvres / CAEDS

**Michel GUITTON**, Agence Régionale de Santé des Deux-Sèvres

**Joël GOUIGNARD**, Mairie de Luzay

**Guillaume CHARRUAUD**, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

**Pierre GOHARD**, Animateur SAGE Thouet

**Pierre PÉAUD**, Technicien SAGE Thouet

*Personnes excusées :*

**Franck LEMONIER**, Conseil Général de Maine-et-Loire

**Gérard PIERRE**, Communauté de Communes Cœur du Bocage

**Dominique SIBILEAU**, Mairie de Saint Cyr en Bourg

**Louis ENOND**, Mairie de Cirières

**Marc ANDRÉ**, D.D.T. de Maine-et-Loire

Monsieur CHARRON accueille les participants et les remercie d'être présents à cette première commission « qualité » de la CLE du SAGE Thouet. Il précise l'objectif de cette séance à savoir la présentation des premières données récoltées par la cellule d'animation et l'identification des compléments à apporter cet état initial provisoire. La parole est ensuite donnée à Pierre Gohard, animateur du SAGE Thouet, pour annoncer l'ordre du jour et débiter la présentation.

- 1. Rédaction de l'état initial – Rôle des commissions – Calendrier**
- 2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet**
- 3. Etat des masses d'eau DCE**
- 4. Etat initial provisoire sur la thématique « Qualité »**
- 5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire**

Les trois premiers points inscrits à l'ordre du jour serviront de base pour chacune des commissions.

### **1. Rédaction de l'état initial – Rôle des commissions – Calendrier**

Les objectifs et le rôle des commissions thématiques ainsi que les objectifs de la première étape d'élaboration du SAGE (état initial / diagnostic) sont rappelés. Il est précisé que l'état initial consiste à synthétiser les données et connaissances existantes sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et leurs usages sur le bassin du Thouet. Il s'agit donc dans un premier temps de recueillir des données brutes. Par la suite, le diagnostic devra mettre en relation les éléments factuels de l'état initial pour tenter d'expliquer l'état actuel des milieux aquatiques et leurs conséquences sur les usages. Concernant le calendrier, l'objectif est d'aboutir fin 2013 à une version provisoire de l'état initial suffisamment avancée pour lancer la phase de diagnostic.

Dans le contenu de l'état initial, Louis PERRIN remarque que la gestion piscicole des plans d'eau n'apparaît pas sur le plan simplifié. Florence BARRE indique que la problématique des plans d'eau est transversale et qu'elle devra être abordée dans plusieurs volets de l'état initial (qualité, quantité, loisirs,...).

## **2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet**

Le contexte administratif, hydrographique, orographique et géologique du bassin du Thouet est présenté brièvement aux membres des commissions.

Bruno LEFEBVRE indique qu'au même titre que le Thouet, la Dive est domaniale dans la partie Maine-et-Loire et non domaniale dans la partie Deux-Sèvres.

## **3. Etat des masses d'eau DCE**

Cette partie présente l'état des masses d'eau du bassin en 2010. Ces données ont été mises à jour en 2012 par l'AELB.

Nicole MOREAU indique qu'il faudrait identifier les masses d'eau pour lesquelles les données sont insuffisantes voir manquantes afin de faire ressortir un éventuel besoin d'amélioration des connaissances de l'état des masses d'eau du bassin.

En terme de délai d'atteinte du bon état écologique, seul le canal de la Dive fait l'objet d'un statut moins strict qui reste encore à définir à ce jour.

Concernant l'état des plans d'eau, Claire VRIGNAUD précise que la retenue du Cébron n'est pas concernée par un risque lié aux nitrates et aux pesticides. Cette information devra donc être corrigée.

## **4. Etat initial provisoire sur la thématique « Qualité »**

Les premières diapositives abordent la qualité des eaux superficielles et souterraines. Les données recueillies par la cellule d'animation proviennent des réseaux de suivi OSUR (eaux superficielles) et ADES (souterraines). Seuls les résultats en nitrates et pesticides seront abordés en commission car ils sont les principaux facteurs de risques de non-atteinte des objectifs de qualité à l'échelle du bassin.

Pour la qualité des eaux superficielles, Jean THARRAULT indique qu'il faudrait identifier les zones sensibles à l'érosion et plus particulièrement, les zones exposées au lessivage des sols (zones inondables).

Florence BARRE s'interroge sur la pertinence des résultats fournis par certaines stations de suivi (Dolo, Gateau ...). Yann NICOLAS précise qu'il existe une seule station de suivi sur le Thouet en Maine-et-Loire (station de Chacé). Par conséquent, les résultats obtenus sur cette station ne sont pas suffisants pour obtenir une vision représentative de la qualité de l'eau sur la partie aval du bassin.

Claude TALINEAU évoque le lien entre les pesticides et la mise en place des CIPAN. Au lieu de retourner la moutarde par voie mécanique, celle-ci est détruite par voie chimique via l'utilisation de pesticides. Il explique qu'il existe des dérogations différentes selon les départements.

Yann NICOLAS indique qu'en Maine-et-Loire, il est possible de détruire 50% de la Surface Agricole Utile (SAU) par voie chimique.

Florence BARRE précise qu'un nouveau Programme d'Actions en Zone Vulnérable (PAZV) est en cours de rédaction à l'échelle régionale.

Pierre GOHARD informe que toutes les données liées aux pesticides se basent sur une étude de la FREDON Poitou-Charentes.

Florence BARRE précise que la majorité des molécules que l'on trouve sur le bassin appartient à la famille des herbicides.

Guillaume CHARRUAUD informe qu'il semble nécessaire d'avoir une vision géographique des pesticides sur le bassin. Il s'agit d'identifier les stations et les molécules concernées par des dépassements du seuil de potabilité. Ces données devront être récupérées pour la partie Maine-et Loire.

La carte localisant les captages d'eau potable du bassin montre que le captage de Ligaine appartient au SEVT. Il s'agit d'une erreur puisque ce captage appartient au SMAEDS (gestion SEVT).

Nicole MOREAU précise que le Cébron est un ouvrage appartenant au CG79 (la carte indique CAEDS).

Claire VRIGNAUD s'interroge sur les caractéristiques des bassins concernés par un programme RE-Sources.

Cyril GRIMAN indique qu'il faut se rapprocher du SEVT pour vérifier les surfaces des périmètres de protection de captage des Lutineaux et de Pas de Jeu.

Pierre GOHARD répond qu'une partie de l'état initial abordera les programmes RE-Sources. Le tableau présenté est une synthèse récupérée sur le site de l'Observatoire de l'Eau en Poitou-Charentes. Le tableau sera remis à jour et les animateurs seront contactés pour le valider.

Michel GUITTON précise que des captages ne figurent pas sur les cartes présentées en commission ; c'est par exemple le cas pour Saint Martin de Macon (SEVT). Il s'agira de tous les identifier.

Florence BARRE conseille de se rapprocher de Sonia BARON de la DREAL Poitou-Charentes pour récupérer des données sur l'analyse des eaux brutes des captages en activité. La DREAL Pays de la Loire devra également être contactée dans ce sens.

Pour la partie « Parc des stations d'épuration », Jean Pierre ANTOINE s'interroge sur la non-conformité de la station de Courchamps, pourtant construite récemment. Pierre GOHARD répond que cette donnée provient du Portail d'information sur l'Assainissement Communal. Elle n'a pas encore été mise à jour pour l'année 2013. Des données actualisées seront récupérées auprès des services des DDTs et des conseils généraux.

Vincent BLU précise que l'état initial doit également aborder la conformité locale des ouvrages qui prend en compte le milieu naturel et les problématiques locales.

Nicole MOREAU aborde l'état des réseaux d'assainissement et leurs défauts. Des données sont disponibles auprès des conseils généraux.

Pour l'assainissement non collectif (ANC), le taux d'avancement des diagnostics n'est abordé que sur la partie Deux-Sèvres. Vincent BLU informe qu'un diagnostic a été lancé sur tout le département de la Vienne. Pour la partie Maine-et-Loire, cette donnée est en cours de récupération. Il convient cependant de vérifier que ces données intègrent la nouvelle réglementation des dispositifs ANC. Une partie des données est disponible auprès du SATESE 86 qui intégrera le Conseil Général de la Vienne au 1er juillet 2013. Des données sont également récupérables auprès du SIVEER, de l'Agence de l'Eau et de la Police de l'Eau.

Christian ROYERE indique que la cellule d'animation pourra se rapprocher de l'UNICEM pour mettre à jour les informations disponibles dans les Schémas Départementaux des Carrières. La diapositive fait l'objet de plusieurs erreurs. Certaines carrières sont aujourd'hui en fin d'autorisation alors que d'autres se sont créées depuis, notamment suite à la création de la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Bruno LEFEBVRE indique qu'il existe une carrière sur la commune de Saint Léger de Montbrillais. Il convient de se rapprocher des deux DREAL pour actualiser ce volet.

## **5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire**

Ces éléments ont été communiqués au fil de la présentation. Ils sont synthétisés dans la diapositive ci-dessous.

René CHARRON remercie les membres de la commission pour les compléments apportés. Une synthèse sera présentée en bureau puis en CLE pour définir les prochaines étapes relatives à la rédaction de l'état initial.

# Compléments à apporter

## - Qualité des eaux superficielles :

Analyse géographique des pesticides – données pour la partie Maine-et-Loire : [Base OSUR](#)

Qualité en Matières Azotées hors Nitrates, Matières Organiques et Oxydables, Matières Phosphorées : [Base OSUR](#)

Pratiques actuelles en matière de traitements phytosanitaires réalisées pour l'entretien des infrastructures routières et ferroviaires

Zones soumises à l'érosion des sols (lessivage)

## - Eau potable:

Qualité des eaux distribuées pour l'AEP – Prix de l'eau : [ARS / Collectivités](#)

Délimitation des PPC et état d'avancement des procédures (DUP): [ARS / Collectivités](#)

Liste des captages abandonnés : [ARS](#)

Actions mises en œuvre pour la sécurité de l'approvisionnement: [ARS / Collectivités](#)

## - Assainissement:

Collectif : Conformité locale des dispositifs, type (mixte , séparatif) et état des réseaux , flux rejeté en MO, MES, NTK, Pt : [SATESE / DDT](#)

Non collectif : Nombre de dispositifs existants / conformité en 49 et 86 ; identifier rejets directs dans le cours d'eau : [SPANC / SATESE / DDT](#)

Rejets industriels en 2012 : [AELB Loire Bretagne](#)

## - Agriculture :

Evaluation des rejets de type agricole, MAE

## - Carrières:

Extraction en nappe alluviale, production réalisée : [UNICEM](#)



## Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



*Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau »*

*- 15/05/2013 -*



## Ordre du jour

1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier
2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet
3. Etat des masses d'eau DCE
4. Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire



## Ordre du jour



1. **Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier**
2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet
3. Etat des masses d'eau DCE
4. Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire

### 1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier

## Rédaction de l'état initial

- Synthèse des données et des connaissances existantes sur le territoire.
- Collecter de manière factuelle les données permettant de caractériser la ressource, les milieux et les usages  
= Constat de la situation actuelle





## Contenu de l'état initial

### Partie 1 : Contexte juridique

- Directives, lois sur l'eau, SDAGE, SAGE

### Partie 2 : Présentation générale du territoire

- Situation administrative
- Relief, climat, géologie, hydrographie, hydrogéologie
- Acteurs de l'eau sur le territoire
- Documents d'urbanisme

### Partie 3 : Qualité de l'eau

- Qualité des masses d'eau superficielles
- Qualité des masses d'eau souterraines

### Partie 4 : Quantité

- Hydrologie
- Etiage / Assecs
- Piézométrie
- Zone de Répartition des Eaux
- Risque d'inondation

### Partie 5 : Présentation du milieu aquatique et naturel

- Espaces naturels remarquables
- Zones humides
- Plan d'eau
- Peuplement piscicole actuel
- Continuité écologique
- Morphologie des cours d'eau
- Végétation aquatique et rivulaire
- Espèces envahissantes

### Partie 6 : Usages

- Alimentation en eau potable
- Assainissement collectif et non collectif
- Agriculture
- Industrie
- Loisirs et tourisme

## Rôle des commissions

- Impliquer progressivement les membres de la CLE et des intervenants extérieurs dans la rédaction de l'état initial  
(25 à 30 personnes maximum/commission)
- Recueillir la perception de chacun de ses membres sur le milieu, ses utilisations, les conflits d'usages existants, les atouts/contraintes des territoires
- Identifier les manques, indiquer la disponibilité de l'information ou faire ressortir les besoins d'études complémentaires
- Constitution de 3 commissions thématiques:
  - Gestion qualitative de la ressource en eau
  - Gestion quantitative de la ressource en eau
  - Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique

**Calendrier de travail pour 2013**

2013	Etat initial	Diagnostic	Commissions thématiques	Bureau de CLE	CLE			
Janvier						Composition des commissions. Compilation des données nécessaires à la rédaction de l'état initial.		
Février								
Mars								
Avril								
Mai							Présentation des différents volets de l'état initial provisoire aux commissions.	
Juin							Etat d'avancement de l'état initial Besoin d'études complémentaires ?	
Juillet							Complément état initial	
Août								
Septembre								
Octobre								
Novembre								Présentation d'une version rédigée de l'état initial provisoire
Décembre							Présentation de l'état initial provisoire Lancement du diagnostic et des études complémentaires	

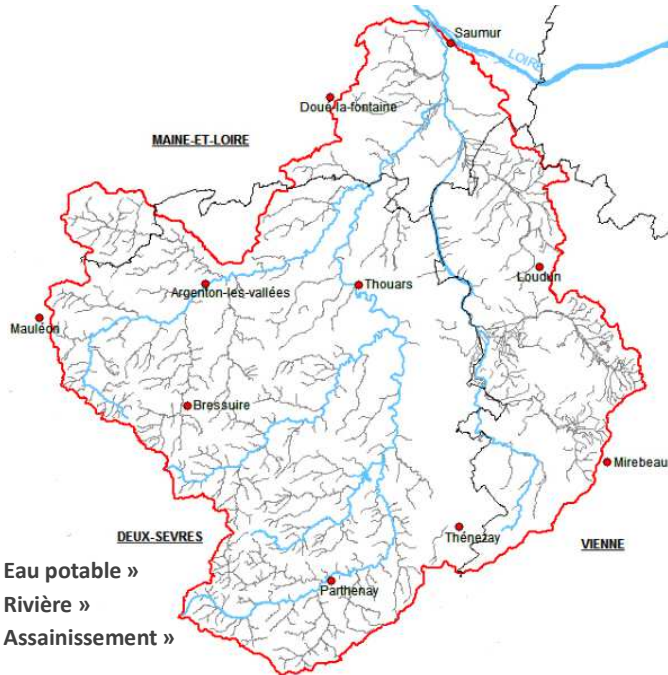
## Ordre du jour



1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier
2. **Présentation du périmètre du SAGE Thouet**
3. Etat des masses d'eau DCE
4. Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire

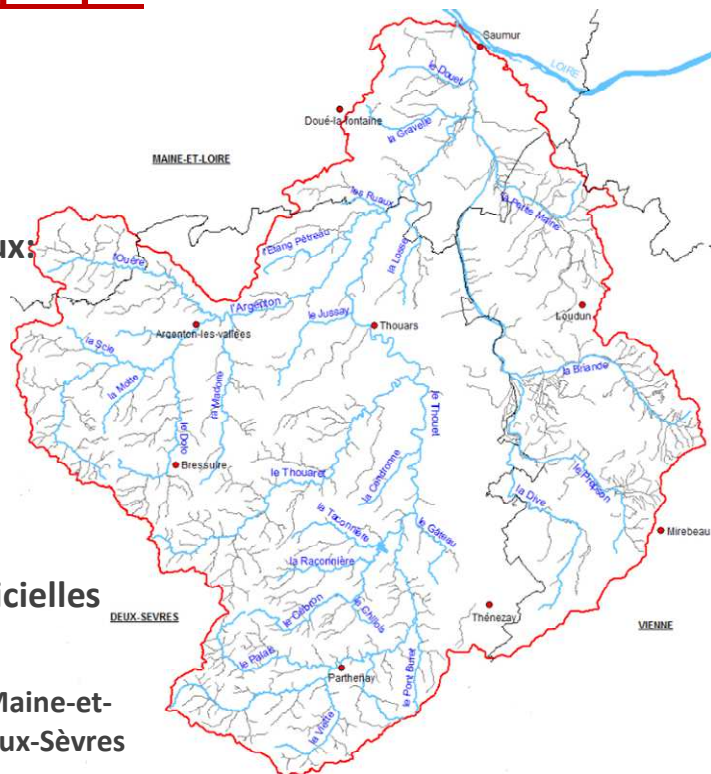
## Le bassin versant du Thouet

- 3 385 km<sup>2</sup>
- 2 régions
- 3 départements :
  - Deux-Sèvres: 65 %
  - Vienne: 22 %
  - Maine-et-Loire: 13 %
- 20 Communautés de Communes  
2 Communautés d'Agglomération
- 193 communes
- 234 000 habitants
- 14 Collectivités dotés d'une compétence « Eau potable »
- 11 Collectivités dotés d'une compétence « Rivière »
- 11 Collectivités dotés d'une compétence « Assainissement »



## Le réseau hydrographique

- 2423 km de cours d'eau
- Thouet: 142 km
- 5 sous bassins principaux :
  - BV du Thouet : 1 081 km<sup>2</sup>
  - BV de la Dive : 1 037 km<sup>2</sup>
  - BV de l'Argenton : 780 km<sup>2</sup>
  - BV du Thouaret : 309 km<sup>2</sup>
  - BV du Cébron : 164 km<sup>2</sup>
- 34 masses d'eau superficielles
- Le Thouet est domanial en Maine-et-Loire et non domanial en Deux-Sèvres

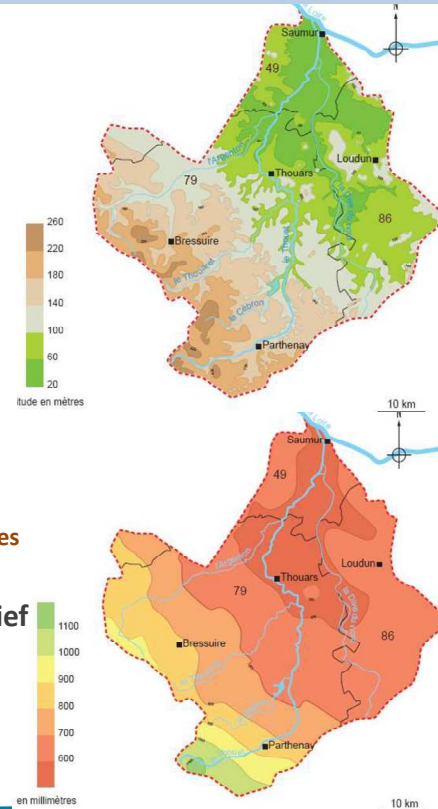


## Relief / Climat

- **2 unités bien distincts:**
  - Zone haute caractérisée par l'axe Parthenay / Bressuire
  - Zone de plaine s'étendant à l'est du Thouarsais jusqu'à Saumur
- **Altitude max : 272 m au Terrier de Saint martin**
- **Altitude min : 30 m à la confluence avec la Loire**
- **Pente moyenne du Thouet : 2.5 ‰**
- **Climat océanique – Hiver doux et températures modérées**
- **Forte hétérogénéité des précipitations liés au relief**

**500 mm < Précipitations < 1 100 mm**

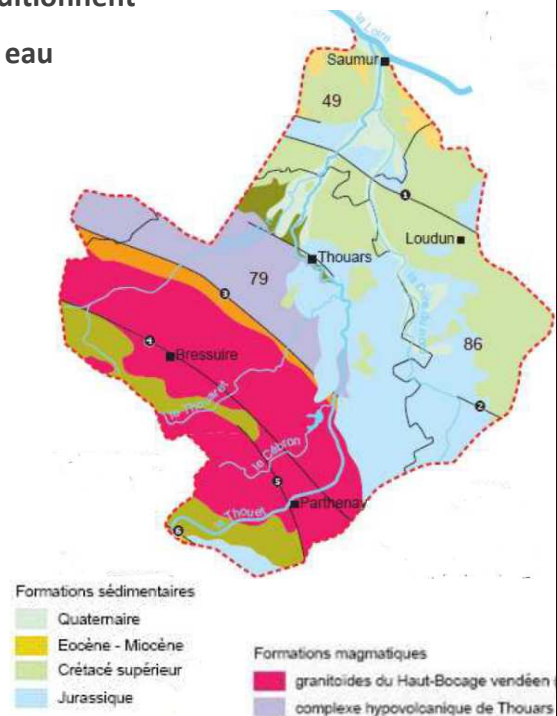
### 2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet



## Contexte géologique

- **2 grands ensembles géologiques qui conditionnent la capacité de formation des réserves en eau**
  - Sols cristallins du massif armoricain
  - Roches sédimentaires du bassin parisien
- **Socle parcouru par des failles verticales majeures**
- **Hydrogéologie / principaux aquifères :**
  - Le Dogger
  - Le Jurassique Supérieur
  - Le Crétacé supérieur
  - L'infra Toarcien
- **8 masses d'eau souterraines**

### 2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet





# Ordre du jour



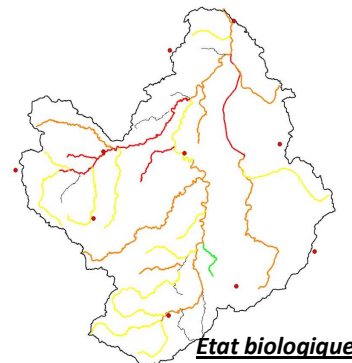
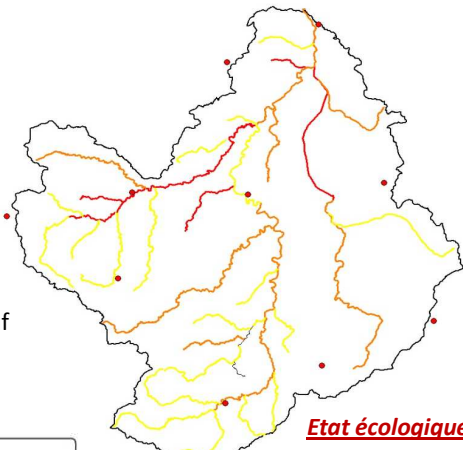
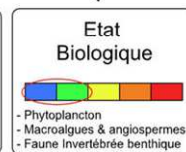
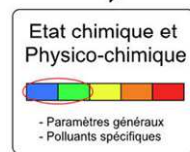
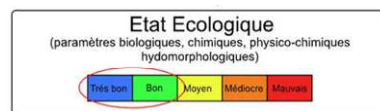
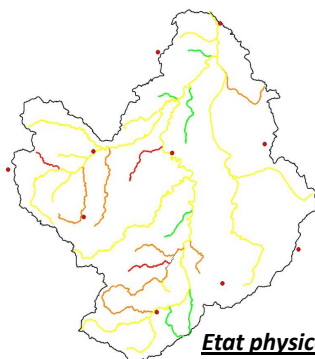
1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier
2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet
3. **Etat des masses d'eau DCE**
4. Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire

## Etat des masses d'eau superficielles en 2010

3. Etat des masses d'eau DCE

### 34 masses d'eau superficielles

- **Aucune des masses d'eau n'atteint le Bon Etat Ecologique**
  - Etat physico-chimique déclassant sur toutes les masses d'eau sauf la Gravelle, les Ruaux, la Losse, la Cendronne, le Pont Buret, le Gerson
  - Etat biologique déclassant sur toutes les masses d'eau sauf le Gâteau

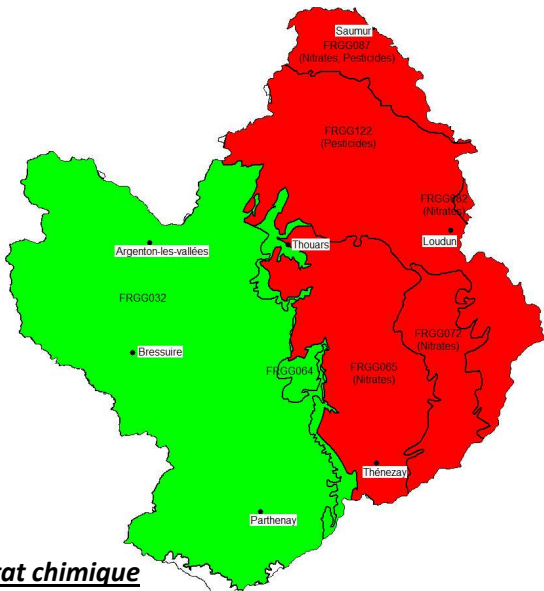




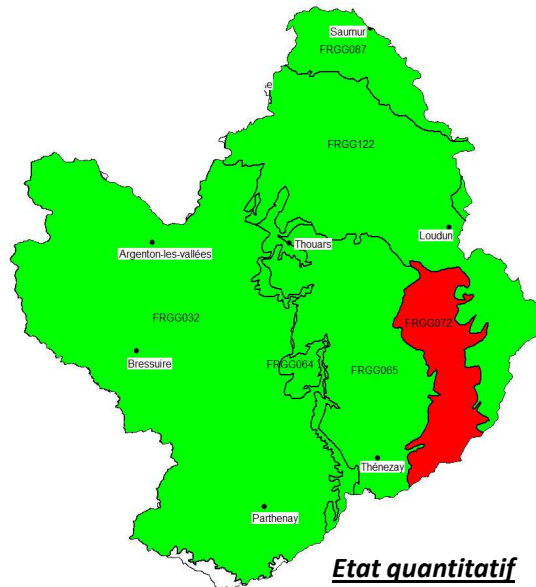
**7 masses d'eau souterraines**

**Etat qualitatif déclassant pour 5 ME:**  
 Déclassement nitrates : 4 ME  
 Déclassement pesticides : 2 ME

**Etat quantitatif déclassant pour 1 ME:**  
**FRGG072** Calcaires et marnes du Jurassique supérieur du Haut-Poitou



**Etat chimique**



**Etat quantitatif**

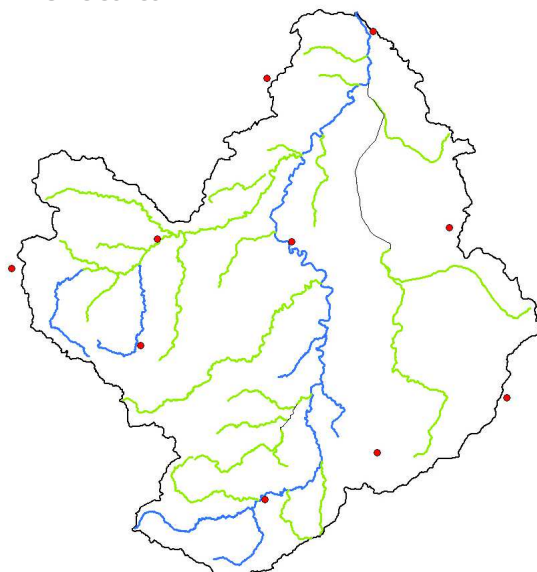
**Délais fixés par la DCE**

**Objectif écologique:**

2015 : 10 ME

2021 : 23 ME

Moins strict : 1 ME



**Délai ME superficielles**

**Objectif quantitatif :**

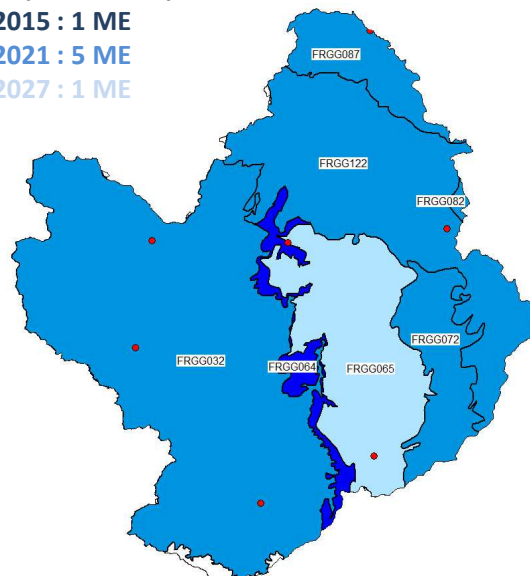
2015 pour toutes les ME

**Objectif chimique :**

2015 : 1 ME

2021 : 5 ME

2027 : 1 ME



**Délai chimique ME souterraines**

## Etat des plans d'eau en 2010

3. Etat des masses d'eau DCE

- 1 Masse d'Eau: FRGL140, Retenue du Cébron

Etat écologique : **Médiocre**

Délai écologique : **2021**

Risques : **Nitrates et pesticides**

**Construction du barrage : 1980 -1982**

**Superficie : 186 hectares**

**Volume : 11.5 Mm<sup>3</sup>**

**Principale fonction:**

- Eau potable (7.2 Mm<sup>3</sup> )
- Irrigation et soutien d'étiage (3.5 Mm<sup>3</sup> )



*Vue aérienne de la retenue l du Cébron (CG 79)*

## Ordre du jour



1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier
2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet
3. Etat des masses d'eau DCE
4. **Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »**
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire



# Réseaux des stations de mesure : eaux superficielles

Source des données : Base OSUR

**37 stations :** 4 RCS  
11 RCO  
6 RCS / RCO  
16 RD

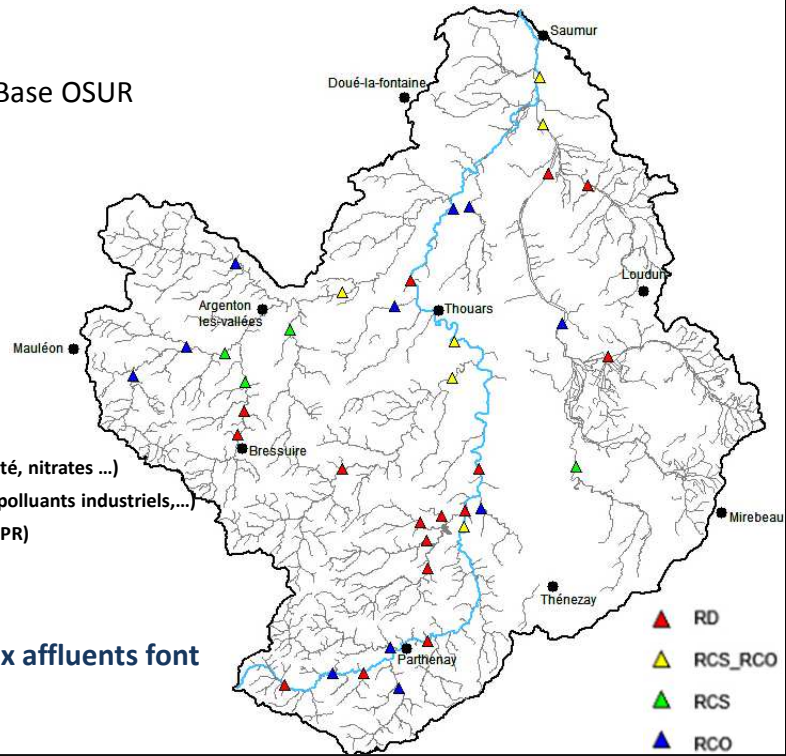
## Données récoltées:

Physico-chimique (T°, o<sub>2</sub>, pH, turbidité, nitrates ...)

Chimique (Pesticides, métaux lourds, polluants industriels,...)

Hydrobiologique (IBGN, IBD, IBMR, IPR)

Le Thouet et ses principaux affluents font l'objet d'un suivi



# Qualité des eaux superficielles : pesticides

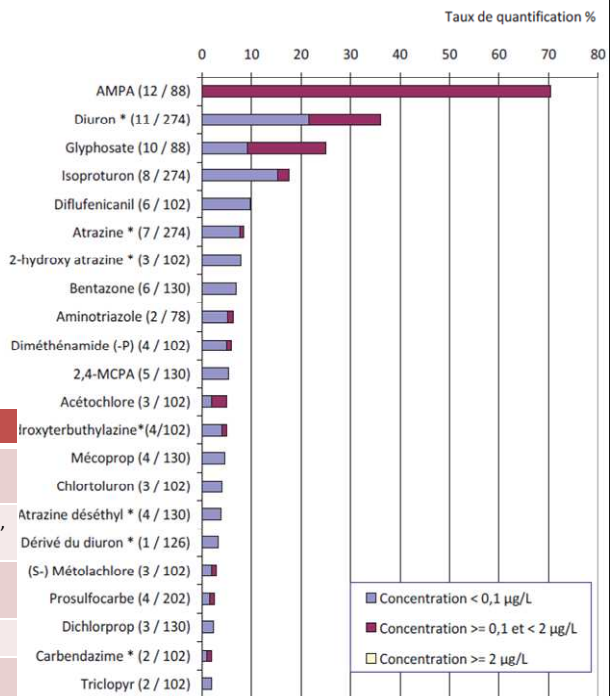
**35 substances identifiées sur 12 stations de suivi:**

- Forte contamination par l'AMPA
- Importance des urées (diuron, isoproturon)
- Prédominance des herbicides à usages multiples

## Evolution sur 10 ans :

- Très forte baisse des quantifications d'atrazine, d'atrazine-déséthyl et d'aminotriazole
- Augmentation de l'isoproturon
- Disparition de la simazine (25 %) et de la terbuthylazine (10 %)

Nom	Famille	Usage dominant
AMPA	Amino-phosphates	Produit de dégradation du Glyphosate
Glyphosate		Dés herbant utilisé par les particuliers, les collectivités et les agriculteurs.
Diuron	Urées substituées	Dés herbant total à usage agricole et non agricole. Interdit depuis 2008
Isoproturon		Dés herbant des céréales
Atrazine	Triazines	Dés herbant du maïs. Interdit depuis 2003
Atrazine - déséthyl		Produit de dégradation de l'Atrazine



Synthèse 2006-2010 sur la contamination de l'environnement par les produits phytosanitaires en Poitou-Charentes (FREDON Poitou-Charentes).



# Réseaux des stations de mesure : eaux souterraines

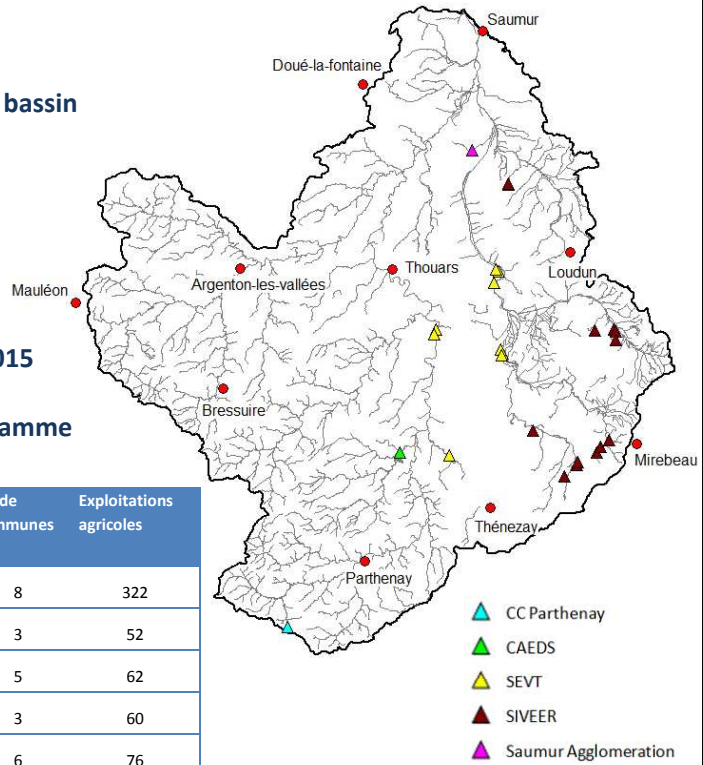
- Base de données ADES
- 22 captages d'eau potable sur le bassin

12 ouvrages SIVEER  
8 ouvrages SEVT  
1 ouvrage CC Parthenay  
1 ouvrage CAEDS

- 11 ouvrages identifiés comme prioritaires dans le SDAGE 2010-2015

- 5 bassins concernés par un programme RE-sources

Bassins Re - Sources	Nb de captages	Engagement dans Re-S	Superficie (en ha)	Nb de communes	Exploitations agricoles
Le Cébron	1	2002	16 300	8	322
Ligaine	2	2010	1 700	3	52
Les Lutinaux	3	2010	3 150	5	62
Pas de Jeu	3	2010	2 620	3	60
Seneuil	1	2002	3 900	6	76



# Qualité des eaux superficielles : nitrates

Moyenne annuelle en 2012: 20,7 mg/L

Entre 4 et 12 mesures par an et par station

Teneur parfois supérieur au seuil des 50 mg/L

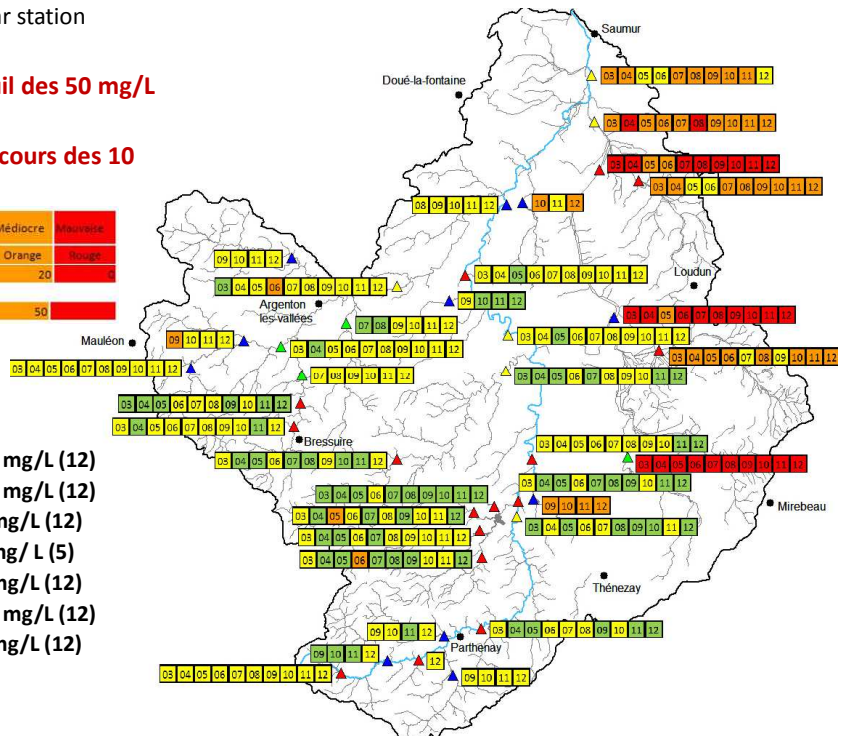
Pas d'évolution significative au cours des 10 dernière années

Qualité du cours d'eau	Très bonne	Bonne	Moyenne	Médiocre	Mauvaise
Classe qualité	Bleu	Vert	Jaune	Orange	Rouge
Indice qualité	100	80	60	40	20

Nitrates NO3	mg/l No3	2	10	25	50

Cours d'eau les plus touchés:

- Le Gâteau : 42,7 mg/L (12)
- Le Thouet à Chacé : 24,1 mg/L (12)
- L'Argent à Nueil Les Aubiers : 19,8 mg/L (12)
- Le Thouet à Secondigny: 13,6 mg/L (5)
- La Dive à Moncontour : 71,5 mg/L (12)
- La Dive à Pas de Jeu: 59,7 mg/L (12)
- La Dive à Montreuil-Bellay : 50,2 mg/L (12)



## Qualité des eaux souterraines : nitrates

- Des teneurs en nitrates très variables selon l'aquifère exploitée

Nappe libre du Dogger très vulnérable  
Nappe captive du Jurassique supérieur bien protégée

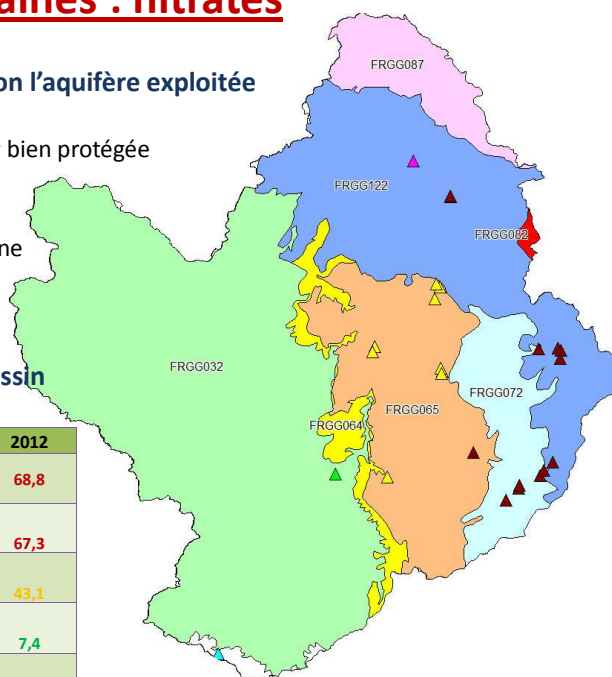
- Age apparent de l'eau variable

60 % d'eau ancienne pour la captage de Ligaine  
Eau récente pour les Lutineaux F3  
Entre 20 et 30 ans pour Pas de Jeu F3

- Près de 30 captages abandonnés sur le bassin

	2008	2009	2010	2011	2012
Lutinaux (3 forages)	68,3	68,69	71,1	73,1	68,8
Pas de Jeu (3 forages)	73,8	72,7	71,8	71,4	67,3
Ligaine (2 forages)	70,5	62,7	59,3	51,1	43,1
Montreuil Bellay	9	9	20	6,8	7,4
Saint Léger de Montbrillais	48.25	48	49	46.4	51.75
Guesnes	1	0.7	0.9	1	1
Chouppes	33		36	32	
Le Chillou	49.73	50.6	51.9	53.8	48.9

Taux de nitrates dans les captages AEP en mg/l



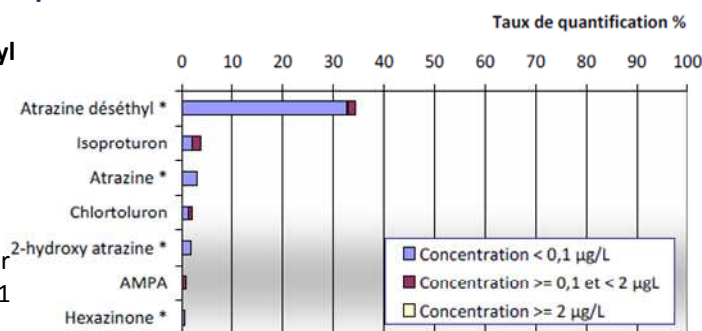
## Qualité des eaux souterraines : pesticides

- 18 substances identifiées pour la partie Poitou-Charentes :

- Prédominance de l'Atrazine déséthyl

- Evolution des pesticides sur les captages du SEVT (sauf dépassement en Hydroxysimazine en juin 2011)

- Augmentation du taux d'Atrazine sur la captage de Ligaine depuis juin 2011 (avec 0.07 µg en octobre 2012)

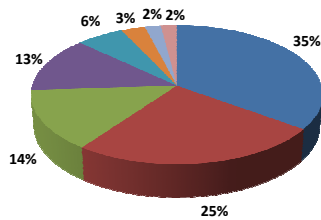
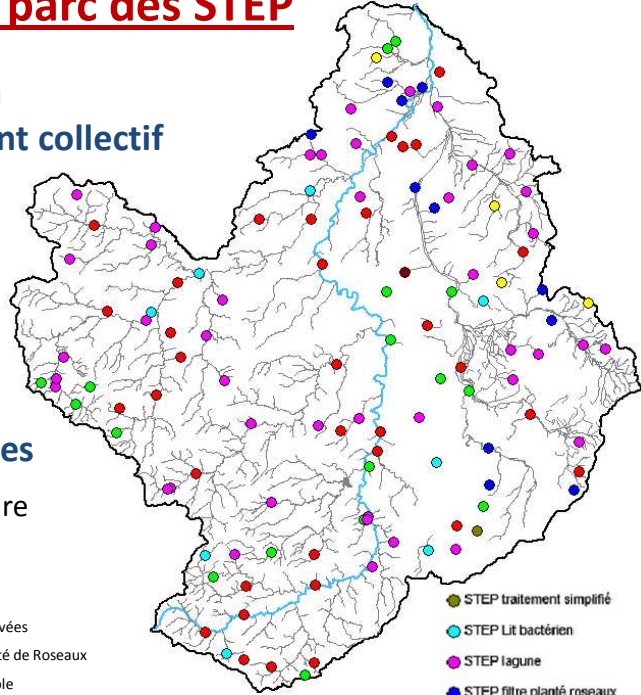


- Principales substances identifiées pour le captage de la Fontaine Bourreau

Pesticides (µg)	2008	2009	2010	2011	2012
AMPA	0,15	0,56			
Atrazine-2-hydroxy	0,08	0,06	0,04	0,04	0,035
Glyphosate		0.23		0.23	
Bentazone	0,44	0,27	0,36	0,22	0,23

## Rejets domestiques : parc des STEP

- 9 collectivités dotées de la compétence assainissement collectif
- 152 stations d'épuration
  - 87 en Deux-Sèvres
  - 44 En Vienne
  - 21 En Maine-et-Loire
- 38 stations à boues activées  
soit 86 % de la capacité épuratoire



■ Lagune  
 ■ Boues activées  
 ■ Filtre Planté de Roseaux  
 ■ Filtre à sable  
 ■ Lit bactérien  
 ■ Disques biologiques  
 ■ Filtre biologique  
 ■ Traitement simplifié

● STEP traitement simplifié  
 ● STEP Lit bactérien  
 ● STEP lagune  
 ● STEP filtre planté roseaux  
 ● STEP filtre biologique  
 ● STEP filtration sur sable  
 ● STEP disque biologiques  
 ● STEP boue activée

## Rejets domestiques : capacité épuratoire

- 12 stations > 2000 EH
- Capacité totale épuratoire : 267 000 EH

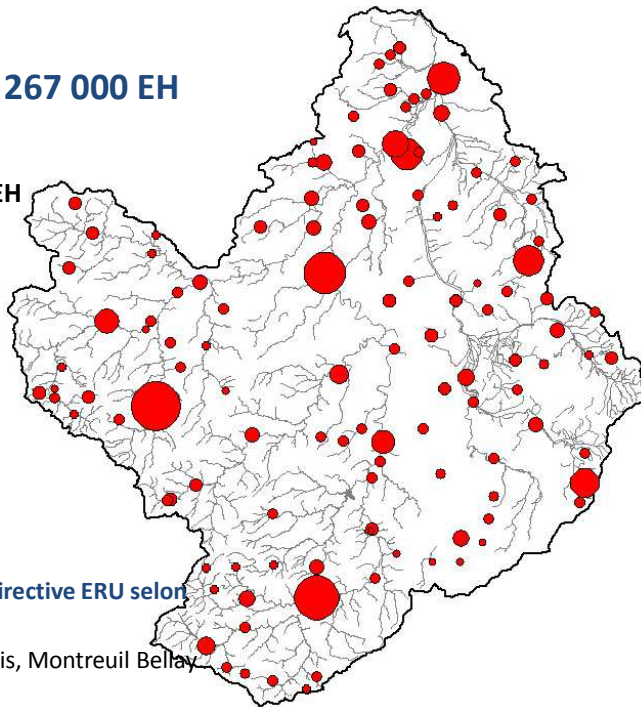
**En 79 :** Capacité épuratoire de 185 978 EH  
pour une pollution entrante de 123 662

STEP Bressuire: 60 000 EH  
 STEP Thouars: 42 500 EH  
 STEP Parthenay: 35 000 EH

**Soit 51 % de la capacité totale d'épuration**

Stations non conformes au 31/12/2012 à la Directive ERU selon le Portail de l'Assainissement communal :

- Performance : Somloire, Coulonges Thouarsais, Montreuil Bellay
- Equipement : Courchamps

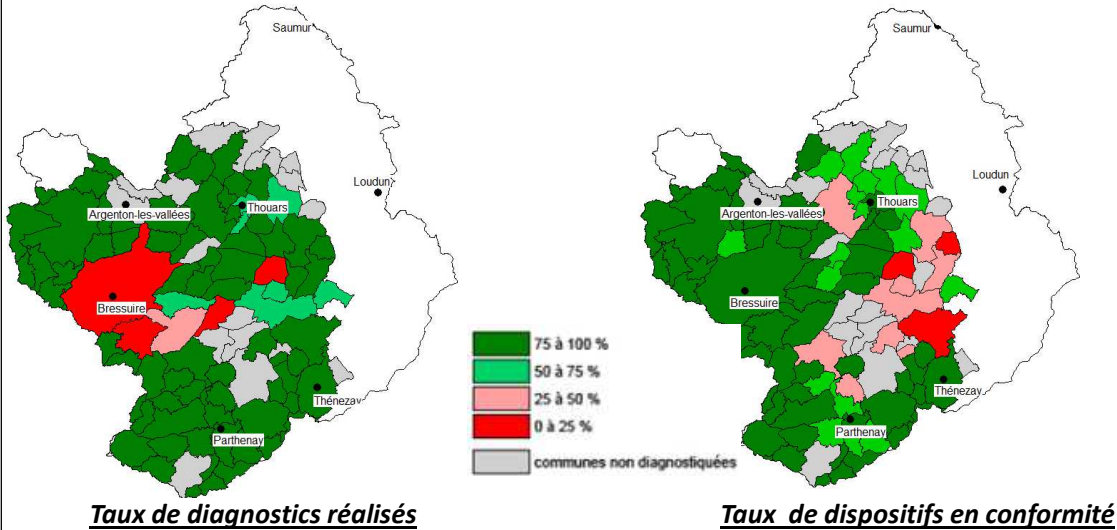




## Rejets domestiques ANC

- 12 collectivités dotées de la compétence assainissement collectif
- 15 406 dispositifs existants en Deux-Sèvres
- 11 418 dispositifs diagnostiqués
- 8 801 sont en conformité

Révision de la réglementation depuis juillet 2012

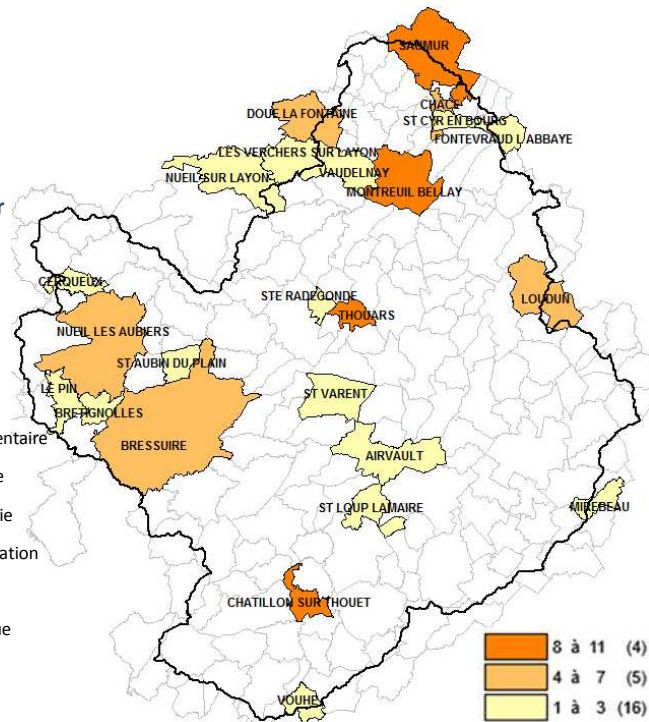
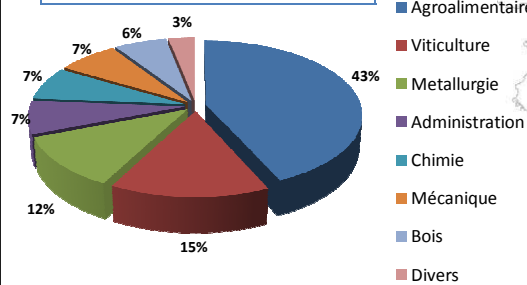


## Rejets industriels

- 87 industries redevables à l'AELE en 2007
  - 43 en Maine et Loire
  - 38 en Deux Sèvres
  - 6 en Vienne
- 45 raccordées
- 37 non raccordées
- 5 inconnues

Rendement épuratoire globalement correct pour les industries non raccordées

	Flux bruts (kg/L)	Flux nets (kg/L)	Rdt (%)
MO	13 196	1 752	87
MES	7 620	679	91
METOX	9.5	5.3	44
MI	28.39	6	79
MP	303.4	82.1	73
NR	794.7	196	75



## Schémas départementaux des carrières

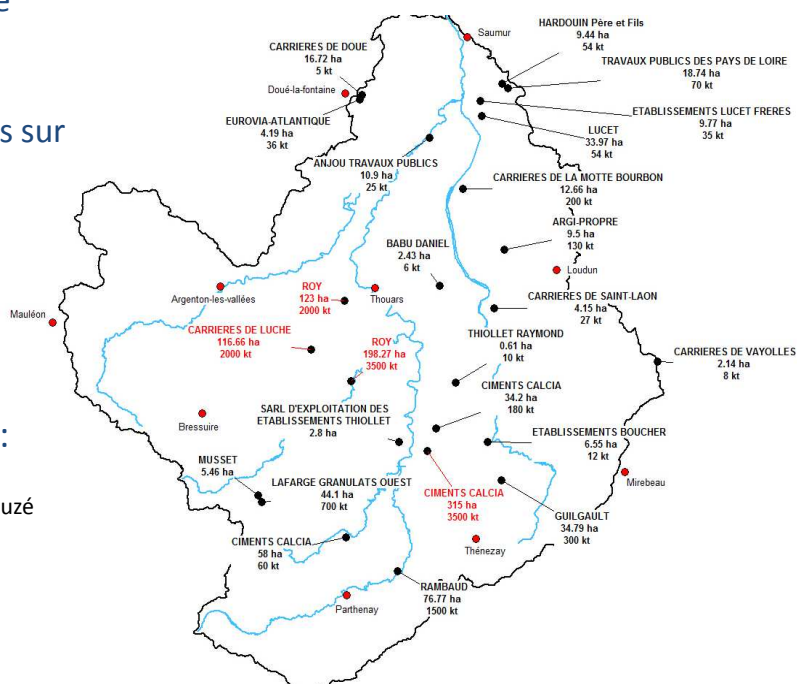
- Articulation entre SDC et SAGE concernant les extractions en nappe alluviale

- 25 carrières recensés sur 1 150.82 ha

- Concassé de roches calcaires et métamorphiques

- Principaux carriers:

- Ciment Calcia à Airvault
- Roy à Saint Varent et Mauzé Thouarsais
- Carrière de Luché à
- Rambaud à la Peyratte



## Données agricoles issues du RGA

Source des données : RGA de 2010

- Nombre d'exploitations agricoles
- Travail dans es exploitations agricoles
- La Surface Agricole Utilisée
- Le cheptel
- L'orientation technico-économique de la commune
- La superficie en terre labourable, en cultures permanentes et toujours en herbe

Nombre d'exploitation agricole (en UTA)

	1988	2000	2010
79	6909	4266	2992
49	1707	1202	824
86	2010	1235	862
<b>Total</b>	<b>10 626</b>	<b>6 703</b>	<b>4 678</b>

- Forte diminution du nombre d'exploitations et de salariés entre 1988 et 2010

Travail dans les exploitations agricoles

	1988	2000	2010
79	10 043	6 664	4 916
49	4 039	3 362	2 040
86	2 431	1 577	1 014
<b>Total</b>	<b>16 513</b>	<b>11603</b>	<b>7970</b>

- Orientation technico-économique par commune:

- 50 % Polyculture et polyélevage
- 20 % Grandes cultures, céréales et oléo-protéagineux
- 10 % Granivores mixtes
- 9 % Autres herbivores
- 5 % Viticulture

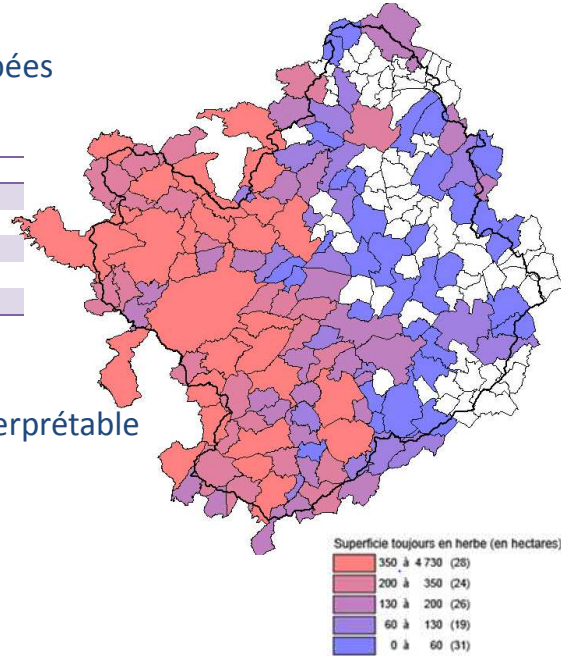
Surface agricole utilisée (en ha)

	1988	2000	2010
79	208 047	199 574	194 271
49	44 915	44 171	42 693
86	69 018	69 156	68 306
<b>Total</b>	<b>321 980</b>	<b>312 901</b>	<b>305 270</b>

## Données agricoles issues du RGA

- Peu d'évolution concernant les surfaces en terres labourables (250 000 ha) et cultures permanentes ( 9 000 ha).
- Nette diminution des surfaces enherbées

Surface toujours en herbe (en ha)			
	1988	2000	2010
79	73 469	38 876 (1s)	33 184 (9s)
49	9 286 (1s)	4 358 (3s)	3 745 (16s)
86	3 912 (2s)	1 969 (7s)	974 (24s)
<b>Total</b>	<b>86667</b>	<b>45203</b>	<b>37903</b>



- Evolution du cheptel difficilement interprétable

Cheptel (en UGB)			
	1988	2000	2010
79	344 097	345 176	325 331
49	40 942	41 094	38 534
86	24 628	19 174	19 573
<b>Total</b>	<b>409 667</b>	<b>405 444</b>	<b>383 438</b>



## Ordre du jour



1. Rédaction de l'état initial - Rôle des commissions - Calendrier
2. Présentation du périmètre du SAGE Thouet
3. Etat des masses d'eau DCE
4. Etat initial provisoire sur la thématique « qualité »
5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire

# Compléments

## 5. Compléments à apporter à l'état initial provisoire

- **DCE :**

Qualité en Matières Azotées hors Nitrates, Matières Organiques et OXYdables, Matières Phosphorées

- **Eau potable:**

Qualité des eaux distribuées pour l'AEP – Prix de l'eau

Délimitation des PPC et état d'avancement des procédures (DUP)

Liste des captages abandonnés

- **Assainissement:**

Assainissement : type de réseau (mixte , séparatif), flux rejeté en MO, MES, NTK, Pt

Données en 49 et 86 ; identifier rejets directs dans le cours d'eau

- **Agriculture :**

Evaluation des rejets de type agricole, MAE

- **Carrières:**

Extraction en nappe alluviale

